

# **APPEL POUR LA GUÉRISON D'UNE FRACTURE VIEILLE DE PRÈS DE 62 ANS**

Nous voudrions d'abord au nom de l'Initiative citoyenne « Jog Ngir Senegaal » (ICJNS) rendre grâce à Dieu d'avoir répondu favorablement aux prières des vrais patriotes et donné au parti des « Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité » (PASTEF) une majorité confortable à l'Assemblée nationale, et ensuite féliciter : le Président de la République qui, pour la première fois dans l'histoire du pays a pu se mettre au-dessus de la mêlée; le Président du parti Ousmane Sonko et tous les sénégalais qui ont cru en lui et ont contribué à cette victoire éclatante ; tous les agents de l'État (au sens large du terme) qui ont été impliqués dans l'organisation, la supervision, le contrôle, la sécurisation et la couverture médiatique des élections ainsi que l'ensemble des citoyens sénégalais qui ont une fois de plus montré leur attachement au respect des règles et principes de la démocratie et donné la preuve de leur cohérence et de leur fidélité au choix qu'ils avaient fait le 24 mars 2024 en élisant au premier tour un candidat de l'opposition.

Vrai croyant, ancré dans les « valeurs culturelles fondamentales » du Peuple sénégalais, le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar Faye jouit de cette indispensable liberté qui émane principalement du fait qu'il n'a pas été impliqué dans ce système de mal gouvernance injuste, retardateur, handicapant et crisogène, et du fait qu'il doit son élection à Dieu et au peuple sénégalais, sans l'implication de lobbies politiques, affairistes, corporatistes ou religieux qui auraient pu hypothéquer son indépendance et être des obstacles à une gouvernance patriotique des affaires publiques, fondée sur la vérité, la justice, l'équité et l'amour des populations, notamment les plus démunies.

Cette indépendance et ses traits moraux qui doivent lui permettre de choisir objectivement parmi les meilleurs fils du pays (au Sénégal et dans la Diaspora) ceux qui vont l'accompagner dans la gouvernance du pays ; l'immense espoir que suscite son Premier ministre (et non le premier des ministres) doté par Dieu d'une extraordinaire capacité de mobilisation ; le soutien patriotique des « Pouvoirs législatif et judiciaire » et ce profond besoin de véritable changement des citoyens, devraient faire du Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar Faye, le Chef de l'État qui pourra enfin bâtir un « nouveau type de sénégalais » et mobiliser tous les citoyens afin de pouvoir éradiquer le système, minimiser rapidement les difficultés des populations sénégalaises et poser les actes qui permettront d'atteindre à l'horizon 2050, l'objectif ultime qui est de construire une « Nation souveraine, juste, prospère et ancrée dans des valeurs fortes ».

Nous sommes convaincu qu'avec l'aide de Dieu, le régime actuel pourra, par une gouvernance patriotique, éviter que le peuple sénégalais ait à souffrir un troisième rêve brisé après ceux du « Sopi » de 2000 et du « Yoonu Yokkute » de 2012. Cependant, il faudrait pour cela, que chaque sénégalais, se sente concerné et se batte contre lui-même pour devenir ou demeurer un « bon citoyen », un « bon commis de l'État » ou un « bon guide religieux » plus préoccupé par ses devoirs dont les plus importants sont l'acceptation inconditionnelle de la primauté de l'intérêt général et la volonté d'optimiser sa contribution au développement du pays et au bonheur collectif des populations, quel que soit le rang que Dieu, qui est l'Unique Pourvoyeur, lui a attribué.

C'est pourquoi, nous voulons, par le présent article, inviter tous les citoyens sénégalais au retour vers Dieu et à un sursaut de patriotisme (I.) et lancer un appel pour la guérison de cette fracture entre les élites politiques du pays vieille de près de 62 ans (II.).

## **I. APPEL AU RETOUR VERS DIEU ET À UN SURSAUT DE PATRIOTISME**

Le peuple sénégalais ayant constitutionnellement consacré sa religiosité au travers du serment du Président de la République, notre intime conviction est que les sénégalais gagneraient à réfléchir et à se comporter dans tous les actes de leur vie comme de « vrais croyants », s'évertuant à fonder leurs rapports avec leurs concitoyens et les personnes morales (l'État, les Organismes employeurs et les Communautés d'appartenance) sur la « Parole de Dieu » qui est amour, vérité, justice et équité, et qui, fort heureusement, n'est pas antinomique avec les lois et les règlements de la « République laïque, démocratique et sociale ».

Dieu a fait de l'injonction biblique « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », dont l'équivalent pour les musulmans est l'affirmation selon laquelle « N'est pas musulman celui qui ne souhaite pas à son prochain ce qu'il souhaite à lui-même », le commandement le plus important après Son adoration de manière exclusive. Quand on aime tous ses concitoyens (voisins, camarades ou collègues, adversaires politiques), on aime forcément la « Patrie » qui vous unit (patriotisme) et on ne commet pas sciemment un acte qui alimente les divisions, les animosités, les méchancetés, les jalousies, les envies et tous ces autres vices qui nous empêchent de vivre dans une société paisible, fraternelle, solidaire et juste où aucun être

humain n'aurait à se plaindre de son sort et où toutes les concurrences seraient saines, car destinées à améliorer nos avoirs, nos savoirs, nos aptitudes professionnelles, nos pouvoirs et nos positions, non pour des égoïstes satisfactions, mais pour renforcer nos apports au développement socioéconomique et au bonheur collectif.

Dans un contexte de reddition des comptes imposé par le « banditisme d'État » qui a causé de graves dommages au peuple sénégalais durant ces douze (12) dernières années, il importe de mentionner qu'aimer son prochain, en tant que créature humaine porteuse du Souffle divin, n'est pas antinomique avec la haine qu'on peut avoir de sa manière d'être et de faire. D'ailleurs Dieu veut, que du fait de ce « devoir d'aimer », nous agissions pour conscientiser les transgresseurs (l'injuste, le méchant, le jaloux, le voleur, le menteur l'hypocrite, etc.) en vue de les aider à changer leur conduite.

Pour rendre grâce à Dieu, lui être reconnaissant et l'adorer sincèrement, les croyants sénégalais doivent être davantage motivés par le fait que, c'est parce que Dieu aime notre pays, qu'Il a jusqu'ici aidé son peuple à sortir toujours grandi des situations les plus critiques, comme celle que nous avons vécue entre 2021 et 2024, et dont le paroxysme a été cette tentative de l'ex-PR de perturber le jeu démocratique afin de trouver une « peexe » (manœuvre) qui lui aurait permis de faire élire quelqu'un qui protégerait ses arrières et assurerait la continuation du système de mal gouvernance.

Ce système de mal gouvernance avait fini par se transformer en un véritable « banditisme d'État », avec une systématisation des accaparements des ressources mobilières, immobilières, financières, pétrolières, gazières, minières et halieutiques appartenant au « Peuple du Sénégal souverain » dont le pouvoir, délégué à l'État, pour l'exécution de ses charges régaliennes, a été détourné par l'ex-PR qui, pendant tout son « règne » sur un pays qu'il considérait comme sa propriété (« Boorum rewmi »), a protégé les pilleurs de la République, cherché à réduire l'opposition politique à sa plus simple expression et fait réprimer, souvent dans le sang, des citoyens engagés dans une « résistance légitime ».

Par ailleurs, les mauvais exemples donnés par des « faux chefs religieux »<sup>1</sup> et de nombreux leaders étatiques, perpétuateurs du système de mal gouvernance ont été le principal inducteur de la « paradoxale » corruption des rapports sociaux, par des vices tels que la déification des richesses matérielles, le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice et l'iniquité ainsi que par les actes maléfiques tels que le maraboutage. Parmi ces vices qui, en outre, polluent les champs politique et médiatique, malgré le fait qu'ils sont formellement prohibés dans le Coran et la Bible, la déification de l'argent, qui n'a épargné aucun des Organismes étatiques et des composantes de la société, est le vice le plus dommageable car c'est elle qui justifie presque toutes les mauvaises pratiques des commis de l'État et de leurs alliés qui « se sont servi de l'État » pour s'enrichir illicitement.

Incontestablement, les expressions de la corruption des rapports sociaux et de la mal gouvernance sont encore vivantes au sein de la société et des organismes étatiques, malgré cette lettre n°00807/PR/SP du 8 avril 2024 par laquelle, le Président de la République a invité toutes les femmes et hommes de l'Administration sénégalaise au respect des principes de « Jub, Jubal, Jubanti », qui peuvent être traduits par « faire preuve de droiture dans sa manière d'être et de faire » ; « inscrire tous ses actes dans la droiture c'est-à-dire dans un respect strict des lois, des règlements et des procédures », et « s'engager dans un retour à l'orthodoxie ou dans le redressement de toutes les dérives, faiblesses et transgressions », afin de « bâtir une Administration performante au service des Sénégalais et des intérêts du Sénégal » et réussir la « transformation systémique » du pays.

Il importe conséquemment, que les actuels gouvernants, responsables de la « santé morale » des populations, soient conscients du fait qu'ils doivent ériger la « bonne conscientisation » des adultes et la « bonne éducation sociale, morale et civique »<sup>2</sup> des jeunes sénégalais, en sur-priorité, car elles seules peuvent permettre de transformer, de reformater ou de réorienter les cœurs et les esprits pour développer la vraie croyance en Dieu et le sentiment patriotique, et pouvoir mobiliser le peuple tout entier vers les objectifs de l'« Agenda national de transformation » à l'horizon 2050.

En effet, il apparait évident que la vitesse d'évolution vers ces objectifs ne pourra pas être optimisée sans l'avènement de leaders exemplaires qui pourront assurer un leadership transformationnel et poser des actes destinés au changement de la conduite ou de la mentalité de tous les citoyens en général, et des serviteurs de l'État en particulier, afin de vaincre toutes les résistances aux « mutations correctrices » par ceux-là qui étaient habitués à bénéficier de privilèges indus, rendus possibles par un système d'accaparement des ressources publiques par une infime minorité, au détriment de l'écrasante majorité.

Ces leaders exemplaires pourront ainsi développer le sentiment patriotique des citoyens. Le patriotisme est une vertu globalisante faisant appel à bien d'autres valeurs ou qualités humaines. Elle apparaît, dans ces différents aspects, comme la source des sacrifices les plus sublimes et est incontestablement un attribut des « Hommes de bien » ou des « Hommes de Dieu », car il est antinomique avec tous les vices susmentionnés qui ont corrompu les rapports sociaux. S'agissant de ses différents aspects nous pouvons évoquer :

- *le patriotisme sécuritaire* qui fait que le citoyen en général et l'agent des forces de défense et de sécurité en particulier évite tout ce qui peut porter atteinte à la paix, à la sécurité, à la tranquillité et à la cohésion sociale et agit dans le sens de consolider les acquis sécuritaires ;
- *le patriotisme économique* qui suppose, loin de toute idée de protectionnisme étroit, une préférence nationale dans la consommation des denrées, fournitures et matériaux produits ou vendus par les compatriotes ainsi que dans l'adjudication des marchés publics ;
- *le patriotisme judiciaire* qui veut que le juge s'évertue à sauvegarder son indépendance, à juger en toute justice et que tous les citoyens, en particulier les gouvernants, s'interdisent d'intervenir dans les affaires judiciaires pour permettre à des criminels d'échapper à la justice ;
- *le patriotisme politique* qui commande la sauvegarde de la primauté des intérêts nationaux dans les relations internationales mais aussi l'implication citoyenne pour le respect des règles et principes qui garantissent le bon fonctionnement de l'État ;
- *le patriotisme dans l'exercice de l'autorité* qui exige que le leader fonde l'exercice de son autorité sur l'amour, la vérité, la justice, l'équité, la fermeté empreinte d'humanité et la sauvegarde de la primauté de l'Organisme employeur sur tous les intérêts particuliers. Il suppose aussi que les subordonnés respectent leur devoir de loyauté (et non de **loyalisme**) et soient déterminés à œuvrer pour tenir leur rang le mieux possible afin d'optimiser leur contribution aux performances de cet Organisme qui unit tous ses serviteurs ;
- *le patriotisme médiatique* qui commande que les Hommes de média aient un sens aigu de leurs responsabilités dans la sauvegarde de la paix, de la discipline et de la cohésion sociale et s'interdisent d'offrir leurs plateaux à des gens dont les propos contribuent à renforcer le fléchissement du respect des valeurs civiques et morales. Ils doivent, au contraire, participer à la bonne orientation des cœurs et des esprits, en rejetant toutes les productions qui pervertissent et en invitant des gens qui, par leur patriotisme et leurs accomplissements extraordinaires méritent d'être donnés en exemples aux jeunes qui sont négativement influencés par ces adultes qui n'hésitent pas à mentir, à calomnier, à injurier et qui ont perdu leur capacité à avoir honte de voir les preuves de leur tortuosité étalée dans les réseaux sociaux.

Dans sa « Déclaration du 21 juillet 2024 » l'ICJNS avait exprimé l'espoir de voir le régime actuel bénéficier de ce *patriotisme médiatique* qui peut et doit contribuer à la purification des mœurs et à la guérison de cette fracture entre les élites politiques, vieille de près de 62 ans, en vue de l'optimisation de la paix, de la cohésion sociale et de l'emploi des ressources humaines du pays.

## II. APPEL POUR LA GUÉRISON DE CETTE FRACTURE VIEILLE DE PRÈS DE 62 ANS

Lors de la leçon inaugurale donnée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar le 14 décembre 2005 sur « L'éthique, aujourd'hui », feu le Juge Kéba Mbaye (Paix à son âme), s'exprimant sur l'éclatement de la Fédération du Mali et sur la crise politique du 17 décembre 1962, avait notamment affirmé : « Mais une fois la rupture de la Fédération du Mali consommée, le Sénégal s'est reconstruit autour d'une constitution unitaire. Nous avons deux dirigeants qui se complétaient : Senghor, un peu toubab et Mamadou Dia très Sénégalais. J'avais le sentiment qu'ils nous menaient droit vers l'unité nationale, le développement économique et la prospérité en empruntant à l'Occident et à l'Afrique, ce qui est bien ; mais seulement ce qui est bien. Hélas, le 17 décembre 1962, ils se sont brutalement séparés. (...). Après ces événements, j'ai eu le sentiment très net que depuis lors, les Sénégalais, à tort ou à raison, instruits de ce qui semble être la doctrine des autorités qui les dirigent, la confiance en leurs seuls hommes supposés fidèles et non à tous les Sénégalais compétents, se sont déterminés à prendre une assurance contre les aléas de la vie politique de notre pays. Cette assurance vous le devinez, consiste à se prémunir contre des jours futurs durant lesquels on est écarté de sa « place » ou de tout. Elle conduit, quand on est encore dans une bonne « place », à rien d'autre qu'à la recherche de biens par tous les moyens, d'où la déviance vers l'enrichissement illicite, le "giiros", la corruption sous toutes ses formes, l'absence de l'amour de la nation. »

Il y a donc eu, à la suite de cette crise politique, cette fracture entre les élites politiques qui a été un accélérateur de la mal gouvernance, qui s'est perpétuée depuis lors, pour atteindre son apogée sous le régime de l'ex-PR Macky Sall qui a laissé, un pays plus divisé que jamais avec les privilégiés de la Coalition « Benno Bokk Yakaar » (BBY) et leurs affidés faisant face à tous les autres ; mais aussi une

Administration profondément gangrénée par les mauvaises pratiques de « giiros » pour d'égoïstes financements d'activités politiques ou des accumulations en prévision des lendemains de perte de pouvoir.

Le mal est si profond que seul un changement de mentalité fondé sur la repentance des uns et sur un esprit fédérateur de ceux qui détiennent actuellement le pouvoir, peuvent permettre de « guérir cette fracture vieille de près de 62 ans » et d'ancrer enfin le pays dans une gouvernance inclusive inscrite dans le cadre d'un culte généralisé du travail, de l'honneur, de l'excellence et du mérite.

C'est donc à un engagement individuel et collectif pour la « réconciliation » afin que les sénégalais puissent bâtir ensemble ce pays souverain et prospère qui pourra rapidement minimiser les difficultés que rencontrent les populations et construire le Sénégal que nous voulons léguer aux générations futures, que nous appelons tous les citoyens aux premiers rangs desquels se trouvent le Chef de l'État et le Premier ministre que Dieu a choisis pour conduire le peuple du Sénégal vers la réalisation de cette noble ambition.

Dans la continuité de la « [Déclaration de l'ICJNS du 18 septembre 2024](#) », nous lançons un appel au Président de la République afin qu'il veuille bien prendre les mesures qu'il faut pour l'opérationnalisation des « justes, bonnes et belles paroles » qu'il avait prononcées dans son discours du 3 avril 2024. Il avait notamment dit : « En tant que Chef suprême des armées, et garant de l'unité nationale, je suis déterminé à préserver notre vivre ensemble hérité de nos ancêtres ; parce que nous n'avons qu'une seule patrie : le Sénégal, notre abri commun, que nous aimons tous, qui ne commence pas par nous, et ne finit pas avec nous. Dans cet esprit, mon rôle, et je compte l'assumer pleinement, est de tendre la main à toutes et à tous, pour rassembler, rassurer, apaiser et réconcilier, afin de conforter la paix, la sécurité et la stabilité indispensables au développement économique et social de notre cher pays. (...) »

Maintenant que les élections législatives sont derrière nous, nous souhaitons ardemment qu'il « tende la main » aux opposants qui ont contribué au changement de régime en mars 2024, aux cadres non-affiliés à des partis politiques et à des membres de BBY qui ont pu demeurer intègres malgré les tentations et qui sont dotés d'une expérience et d'une compétence dont le pays a besoin, afin qu'ils puissent, avec l'aide de Dieu, qui « aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé », bâtir dans l'unité un État capable d'induire un maximum de bonheur pour l'écrasante majorité des vivants et de construire cette « Nation souveraine, juste, prospère et ancrée dans des valeurs fortes » que nous voulons céder généreusement aux générations futures.

Cependant, il importe que tous les citoyens aient présent à l'esprit que sociologiquement le pardon, sans lequel il n'y aura pas cette « réconciliation », suppose de bien identifier ceux qui ont causé les torts et qu'ils acceptent de se repentir et de réparer les dommages causés. Autrement dit, une « véritable réconciliation » qui guérirait cette fracture susmentionnée, devrait être inscrite dans le cadre d'une « opération vérité, repentance, réparation et pardon » qui commande qu'au préalable les vérités sur les pillages des ressources appartenant au Peuple ; les tortures ; les traitements cruels, inhumains et dégradants ; les homicides lors de manifestations et dans les locaux des Forces de police ; l'achat d'armes en dehors des procédures régulières ; le recrutement et l'armement des nervis ; les emprisonnements sur la base de fausses accusations, ainsi que les disparitions de deux militaires soient connues, pour que des mesures adéquates (sanctions, lois et règlements, formation, etc.) qui permettraient d'éviter que les mêmes faits se reproduisent dans l'avenir puissent être prises.

En attendant, tous les citoyens devraient accepter de se faire guider par les sages membres de la Commission nationale de réforme des institutions (CNRI) qui nous ont affirmé dans leur rapport de décembre 2013 : que « le respect des personnes âgées, le sens de l'honneur et de l'hospitalité, les égards et la considération dus aux autorités et institutions de la République, les comportements empreints de dignité constituent des valeurs à sauvegarder »; que la « démocratie ne doit rimer ni avec anarchie ni avec défiance de l'autorité, incivisme et indiscipline caractérisés, chantages, menaces ou offenses aux institutions qui incarnent le Pouvoir », et que « l'engagement politique n'exclut pas l'éthique ni la vérité » et ne doit pas justifier « la mise à l'écart des valeurs éthiques et de la vérité ».

C'est pourquoi, le « Pouvoir judiciaire » a l'obligation, même si des gens égoïstes et / ou malhonnêtes vont le taxer de manipulé, de contribuer, en toute justice et équité, conformément aux lois et règlements, à l'avènement de cette société vertueuse que nous appelons de nos vœux, et où les principes qui se dégagent des affirmations ci-dessus seront respectés, en condamnant sans faiblesse les dérives comportementales des égarés (au sens coranique du terme), des haineux, des méchants, des jaloux, des opportunistes, des égoïstes, des antipatriotes et des frustrés par la perte des privilèges indus qui ont besoin d'être conscientisés notamment au travers des médias pour leur permettre de revenir dans le « droit chemin » et fonder leurs relations avec les autres sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité.

## **NOTES :**

- <sup>1</sup>: « Faux chefs religieux » : Voir le « Traité de soufisme Massalik al Jinan, Les Itinéraires du Paradis » du vénéré Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké disponible dans le net (Vers 1432 à 1459)
- <sup>2</sup>: La conscientisation n'étant qu'un aspect de l'éducation, nous disons que l'optimisation de la qualité de cette « éducation sociale, morale et civique » (ESMC) prévue par la loi n° 91-22 du 16 février 1991 portant orientation de l'Éducation nationale commande, non pas cette « éducation religieuse optionnelle » qui a été inutilement introduite par la loi n°2004-37 du 15 décembre 2004, mais par l'intégration dans cette ESMC de l'enseignement des « prescriptions coraniques et bibliques d'ordre éthique » qui sont en phase avec les « valeurs culturelles fondamentales » du peuple sénégalais et qui ne sont pas antithétiques avec les valeurs de la « République laïque, démocratique et sociale ».

**Le 27 novembre 2024**

**Colonel de Gendarmerie(r)Tabasky Diouf**

**Grand Officier de l'Ordre national du Lion et Commandeur de l'Ordre du mérite**

**Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne « Jog Ngir Senegaal »**